

DOCUMENT 1 :

L'équipement de l'espace national en diverses infrastructures en vue d'atténuer les disparités régionales est un processus d'aménagement territorial auquel la Côte d'Ivoire a toujours accordé beaucoup d'importance.

La décennie 1960-1970 est une période pendant laquelle le développement a porté sur les productions agricoles en zone forestière, la mise en place des unités industrielles pour répondre aux besoins du marché local en biens de consommation, la création d'infrastructures économiques (...).

La deuxième décennie, 1971-1980, est caractérisée par la volonté de l'Etat de réduire les disparités régionales. Celle-ci s'est traduite par la réalisation du plan sucrier en région de savane, la création de blocs maraichers, l'intensification de la culture du coton, le développement de la riziculture et de l'élevage (...). En outre, dans le souci d'accroître les équipements, des efforts ont été enregistrés à travers les cas de la téléphonie rurale et urbaine, de l'électrification, du lotissement et de l'adduction d'eau en milieu rural (...).

A partir de 1980, le plan se penche entre autres, sur le développement de l'agriculture commerciale et vivrière, de l'énergie, du transport, une meilleure répartition des équipements et l'assainissement de l'environnement urbain (...). L'accent est mis sur l'exécution des projets de développement intégrés : le projet Nord-Ouest, le projet soja, le projet BAD Ouest et des opérations sectorielles (...).

Source : HAUHOUOT Asseypo Antoine, Développement, Aménagement, Régionalisation en Côte d'Ivoire, EDUCI, Collection Essai, 2002, pp.91-97.

.....

DOCUMENT 1 :

L'équipement de l'espace national en diverses infrastructures en vue d'atténuer les disparités régionales est un processus d'aménagement territorial auquel la Côte d'Ivoire a toujours accordé beaucoup d'importance.

La décennie 1960-1970 est une période pendant laquelle le développement a porté sur les productions agricoles en zone forestière, la mise en place des unités industrielles pour répondre aux besoins du marché local en biens de consommation, la création d'infrastructures économiques (...).

La deuxième décennie, 1971-1980, est caractérisée par la volonté de l'Etat de réduire les disparités régionales. Celle-ci s'est traduite par la réalisation du plan sucrier en région de savane, la création de blocs maraichers, l'intensification de la culture du coton, le développement de la riziculture et de l'élevage (...). En outre, dans le souci d'accroître les équipements, des efforts ont été enregistrés à travers les cas de la téléphonie rurale et urbaine, de l'électrification, du lotissement et de l'adduction d'eau en milieu rural (...).

A partir de 1980, le plan se penche entre autres, sur le développement de l'agriculture commerciale et vivrière, de l'énergie, du transport, une meilleure répartition des équipements et l'assainissement de l'environnement urbain (...). L'accent est mis sur l'exécution des projets de développement intégrés : le projet Nord-Ouest, le projet soja, le projet BAD Ouest et des opérations sectorielles (...).

Source : HAUHOUOT Asseypo Antoine, Développement, Aménagement, Régionalisation en Côte d'Ivoire, EDUCI, Collection Essai, 2002, pp.91-97.

.....